

## ATELIER À BERTRANGE



### L'anglais en jouant

Les Mini-schools sont de retour à Bertrange. Il s'agit d'ateliers d'anglais pour les enfants qui apprennent la langue de Shakespeare en s'amusant. Par petits groupes, ils retrouvent chaque semaine leur animateur de langue. Renseignements et inscriptions : mardi 1er octobre de 18 h à 19 h à l'école maternelle de Bertrange. Contact : Corinne Estorez, tél. 03 87 31 25 88 ou par courriel : c.helmstetter@mini-schools.com

## INSOLITE À DISTROFF

### Les cadrans ont quitté l'église



La délicate opération a duré plusieurs heures pour la descente des quatre cadrans.

L'événement est passé presque inaperçu, en plein après-midi, lorsque l'entreprise Serob de Metzervisse a procédé à l'enlèvement des quatre cadrans de la tour du clocher de l'église Sainte-Catherine. Nul ne se souvient depuis combien de temps ces quatre disques, d'une quarantaine de kilos chacun pour deux mètres de diamètre, étaient en place. « Peut-être depuis l'origine, donc il y a un siècle », comme le précise un ancien. Le métal a bien résisté au temps, cependant sur certains cadrans, les indications étaient devenues illisibles et il fallait se fier aux seules aiguilles. Cela fait donc bizarre maintenant d'entendre les quarts d'heure et les heures continuer à sonner, sans voir à quelle heure cela correspond. Cette opération s'inscrit dans le chantier de remise en état général de l'extérieur de l'église Sainte-Catherine. Le vide laissé sur les quatre faces de la tour devrait bientôt être comblé lorsque l'entreprise Bodet installera le nouveau système, pour la somme de 21 787 € HT. À noter que c'est le conseil de fabrique de la paroisse qui prendra en charge le montant de ces travaux, après déduction faite des subventions accordées par l'Etat (DETR), et les conseils régional et général.

## URGENCES

- Samu 57**  
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
- Médecins**  
Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).
- Pharmacies**  
Tous secteurs : composer le 3237.
- Sapeurs-pompiers**  
Tous secteurs : tél. 18.
- Gendarmeries**
- Guénange** : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
- Metzervisse** : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
- Ambulances**  
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
- Kédange-sur-Canner** : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
- Metzervisse** : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

## GUÉNANGE

# Où l'on continue à sécher sur le périscolaire

La pilule a du mal à passer. La prise de compétence par la communauté de communes de l'Arc mosellan du périscolaire a longuement été évoquée jeudi au conseil municipal. Plus que le fond, c'est la manière qui a déçu.

Déjà évoquées jeudi dans nos colonnes (RL du 26-9), les modalités de mise en œuvre du périscolaire à la communauté de communes de l'Arc mosellan ont, comme on pouvait s'y attendre, été évoquées jeudi lors du conseil municipal. Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour, c'est en fin de séance, afin de répondre à une question de M. Lécrivain, qui regrettait l'absence de débat et d'information à ce sujet, que le maire, Jean-Pierre La Vaullée, s'est exprimé sur ce thème qui visiblement a du mal à passer. « On n'est pas contre la prise de compétence de l'Arc mosellan pour le périscolaire », s'est-il tout d'abord fendu. « Ce que l'on regrette, c'est l'absence d'un cahier des charges. Ce n'est pas un débat sur le fond mais sur la méthode employée par l'Arc mosellan. Une prise de compétence, cela s'assume d'un bout à l'autre, ce que fait d'ailleurs très bien la CCAM concernant les volets

financiers. Mais pour l'instant, pour le sujet qui nous intéresse, le débat n'est pas encore réglé », a-t-il assuré. Une façon de faire amende honorable après l'erreur stratégique de voter, en avril dernier, la prise de compétence puis de ne pas délibérer sciemment sur la question en conseil municipal, sûr du fait que ce changement serait ajourné. Seulement voilà, l'Arc mosellan détient officiellement cette compétence depuis le 12 août dernier, la majorité des conseillers communaux ayant voté dans ce sens. Et la majorité a fait foi. « Sur ce point, vous avez été naïfs », a estimé M. Caillat. « On a essayé de défendre les intérêts des Guénangeois et surtout ceux des enfants », s'est aussitôt dédouané le premier magistrat. « En contrepartie, nous avons demandé à ce que le personnel du multi-accueil soit repris chez nous à partir du 1<sup>er</sup> janvier », a renchéri Nathalie Cédât-Vergne, qui regrette l'absence de

projet commun. « Et bonne nouvelle, la CCAM nous a donné son accord mercredi soir. » Se voulant apaisant, Jean-Pierre La Vaullée a estimé qu'il restait trois mois pour régler le problème. « Pour la crèche, cela va être relativement facile. Pour le périscolaire, ce sera peut-être plus compliqué. Il va falloir trouver une harmonisation. » Le maire a également proposé d'inviter très prochainement le président de la CCAM « ici même, afin d'évoquer tous ensemble ce sujet. »

**Vote contre symbolique**  
Dans la même veine "Je t'aime moi, non plus", l'ensemble du conseil municipal a voté contre l'accord de répartition des sièges sur la base d'un accord amiable au sein du prochain conseil communautaire. Un accord qui donne huit sièges à la commune et contre lequel avaient déjà voté les conseillers guénangeois. Le vote jeudi soir n'aura toutefois

qu'une portée symbolique là encore, le conseil communautaire ayant accepté cet accord par cinquante-deux voix et six contre (celles des Guénangeois...). Autre sujet qui fâche, la subvention exceptionnelle de 1 500 € devant être attribuée au club de football a fait couler beaucoup de salive, les conseillers d'opposition proposant que les factures non justifiées soient désormais déduites du montant de la subvention. « Soyons un peu plus rigoureux », a insisté M. Lécrivain alors que le maire, bien conscient qu'il y a eu « un vrai problème avec le foot par le passé », ne se sentait pas « brimer la nouvelle équipe ». Aucune majorité n'ayant permis d'adopter ou rejeter ce point (treize voix pour et treize voix contre), il devra être réexaminé lors d'une prochaine séance. Balle au centre.

Olivier MENU.

## SPORTS

### Football

**Distroff** : dimanche, les seniors 2 de la Jeunesse sportive de Distroff joueront à 15 h à Bousse pour le championnat des équipes réserves.

## Le Republicain Lorrain

recherche un(e)

### VENDEUR-COLPORTEUR DE PRESSE à GUENANGE

Vous souhaitez réaliser une activité indépendante vous apportant un complément de revenu, vous êtes motivé et dynamique.

**Votre mission :**  
la livraison des journaux 7 jours sur 7 dès réception.



Contactez FANZEL PRESSE :  
**03 87 58 67 67**

## SERVICES

- Loisirs**  
Distroff : bibliothèque, de 14h à 15h30.  
Volstroff : bibliothèque, de 14h à 16h.
- Permanences**  
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.

## NUMÉROS

- Correspondants**
- Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner** : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
- Bertrange-Imeldange** : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr
- Bettelainville-Luttange** : Isabelle Gabriel (tél. 07 70 64 53 99).
- Bousse** : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
- Distroff, Metzervisse, Valmestroff** : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).
- Elzange** : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
- Guénange** : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).
- Hombourg-Budange** : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).
- Inglange** : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
- Menskirch** : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
- Metzervisse** : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
- Rurange-lès-Thionville** : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).
- Saint-François-La-Croix, Volstroff** : Feernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
- Stuckange** : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

## BOUSSE

# Tout en souplesse au Gym-club

Après la pause estivale, les membres du Gym-club de Bousse ont retrouvé le chemin de la salle Georges-Brassens pour une nouvelle saison destinée aux adultes, ados, seniors et enfants. Pour ces derniers, la gymnastique aide l'enfant à acquérir une certaine aisance corporelle, « ce qui est une des solutions idéales pour développer la coordination de ses mouvements et de son sens de l'équilibre » rappelle Renée Reinhardt, animatrice en chef, secondée par Audrey, Béatrice, Aurélie et Mathieu. La nouveauté de la nouvelle saison est la création d'un cours de modern jazz pour ados et adultes qui se déroulera tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la salle des fêtes. Voilà en détails le planning des activités : À la salle Georges-Brassens, les lundis (14 h 30-15 h 30), mercredis (20 h-21 h) et vendredis (20 h-21 h) pour la gym adultes, les lundis (20 h 30-21 h 30) pour l'aérobic, et les jeudis (9 h 30-10 h 30) pour la gym douce. Pour les enfants de 3 à 6 ans, les mardis (16 h-17 h), et les mercredis pour les enfants de 6 à 10 ans (14 h-15 h), et modern jazz (15 h-16 h). Un certificat médical sera demandé pour toute nouvelle inscription et toute activité fitness. Pas de cours pendant les vacances scolaires. Les deux premières séances sont offertes. Inscription sur place.



Décrassage en règle pour la reprise au Gym-club. Photo RL

## KÉDANGE-SUR-CANNER

# Les jeunes poussent le ballon

Un crachin, un temps frisquet pour la saison... Cela n'a pas empêché les jeunes footballeurs de se régaler sur la pelouse du stade de la Canner sous les yeux de Lionel Hoffmann, manager général du CEP, et deux coaches qui le secondent, Abdel Douba et Patrick Feltus. Spectateurs aussi, de nombreux parents restés derrière la main courante. « Ce n'est pas tout d'avoir un bon nombre de bons seniors, si derrière cela ne suit pas. La formation des jeunes est primordiale ! » reconnaît Lionel Hoffmann. Tout le monde se félicite de voir de plus en plus de "nouveaux" (garçons comme filles à presque la parité...) venir s'inscrire. Pour l'instant, l'équipe se compose d'Elías Muhana, Alan Da Silva, Marouane Douba, Malwenn Henrion, Kevin Bylyku, Nathan Blanck, Lola Feltus, Jeanne Thiebbaut, Lukas Maka, Killian Miloeq, Chloé Spirkel, Raphaël Arnould et Yanis Ichouza présents ce mercredi après-midi pluvieux. Les jeunes intéressés (U6 à U9) peuvent les rejoindre, le mercredi de 16 h 30 à 18 h. Les inscriptions sont prises sur place.



Une séance sous la pluie et le sourire malgré tout. Photo RL

## BUDING

**Oiseau domestique trouvé**  
Un oiseau domestique a été trouvé sur le territoire de la commune. Merci au propriétaire de prendre contact avec la mairie au 03 82 83 51 34.

## Vide-greniers du conseil de fabrique

Le conseil de fabrique de Guénange organise un vide-greniers le dimanche 29 septembre, place de l'Hôtel-de-Ville. Inscriptions au 06 33 46 94 93 (soir et week-end), au 03 82 82 64 77 ou 03 82 50 82 13 ou au 06 75 53 67 25. Installation à partir de 7 h. Buvette et restauration sur place. Pour ce vide-greniers, le conseil de fabrique est autorisé à occuper le domaine public sur l'ensemble de la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue de la Poste et une partie du boulevard Division-Leclerc. Ce périmètre sera donc condamné par des barrières de sécurité et la circulation interdite.

## Concours de belote demain

Le comité des fêtes organise un concours de belote ce dimanche 29 septembre à 14 h 30 au centre social Louise-Michel. Il y a de nombreux lots à remporter.

## BERTRANGE-IMELDANGE

### Conseil municipal lundi

Le prochain conseil municipal se déroulera, le lundi 30 septembre, à 20 h 30, dans la salle Michel-Toussaint. À l'ordre du jour : convention entre la commune de Bertrange, le conseil général et la communauté de communes de l'Arc mosellan concernant l'aménagement des usoirs (RD n° 61) ; coupes de bois en forêt communale ; rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et de l'eau potable ; contrats d'assurance ; règlement de sinistre ; motion pour le soutien et le maintien du service public de proximité de la justice ; divers.

## DISTROFF

### Tournoi du président de la pétanque

Comme chaque année, pour terminer sa saison, le Pétanque club de Distroff organise son tournoi du président, sur le terrain de la rue du Stade ce samedi à partir de 14 h. Cette compétition amicale est interne au club.

À l'issue de ce tournoi, les participants se retrouveront au centre culturel vers 19 h 30 où seront proclamés les résultats et sera servi le vin d'honneur.

## VALMESTROFF

### Marche avec Festi-Val

L'association Festi-Val de Valmestroff organise une marche dimanche 6 octobre prochain sur des circuits de 5 ou 10 km principalement en forêt. Les départs seront donnés à partir de la salle polyvalente entre 9 h et 11 h. La participation est fixée à 1,80 € par personne, sur place. Renseignements auprès de Jean Zordan, tél. 06 63 71 09 68 ou courriel jean.zordan@wanadoo.fr. Un service de restauration fonctionnera sur place de 12 h à 14 h avec un menu à 8,50 €. Réservation avec règlement avant samedi 28 septembre auprès de Gabriel Hary, 49, rue de l'Ecole 57970 à Valmestroff.